

<https://lyon-est.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article205>



LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE

- LYCEEN.NE.S - La terminale et le post Bac - Après le Bac général ou technologique : les POURSUITES D'ETUDES -



Date de mise en ligne : lundi 20 avril 2020

Copyright © CIO Lyon Est - Tous droits réservés

LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE

22 écoles sont reconnues par l'État et l'Ordre des architectes :

- <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-et...>

Les ENSA (Écoles nationales supérieures d'architecture),
L'ESA (École spéciale d'architecture) à Paris, et
L'INSA (Institut national des sciences appliquées) à Strasbourg.

Compter au minimum 5 années d'études après le bac, pour se former au métier d'architecte.

